

Recherches sociographiques



Denis MONIÈRE, *Démocratie médiatique et représentation politique*

Charles Bellerose

Volume 41, Number 3, 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057407ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057407ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bellerose, C. (2000). Review of [Denis MONIÈRE, *Démocratie médiatique et représentation politique*]. *Recherches sociographiques*, 41(3), 600–605.
<https://doi.org/10.7202/057407ar>

consommateurs. L'usage du chauffage électrique dans le secteur résidentiel est présenté comme un aspect hors du contrôle des consommateurs. Il convient de rappeler qu'autour des années quatre-vingt, il y a eu un passage massif au chauffage à l'électricité, de sorte qu'aujourd'hui, plus de 80 % des résidences québécoises font appel à cette source, alors que moins de 20 % l'utilisaient avant les crises pétrolières de 1973 et 1979. Les consommateurs ont effectué ce transfert parce que c'était avantageux pour eux. Compte tenu des coûts de production des différentes sources d'énergie, cela ne signifie pas pour autant que c'est le meilleur choix pour les Québécois comme société.

Les auteurs présentent de façon non critique leur thèse principale, et c'est ce qui donne une dimension pamphlétaire à leur texte.

Jean-Thomas BERNARD

*Département d'économique,
Université Laval.*

SAURIOL, Paul

1962 *La nationalisation de l'électricité*, Montréal, Les Éditions de l'Homme.

Denis MONIÈRE, *Démocratie médiatique et représentation politique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, 138 pages.

Dès les premières pages de son ouvrage, *Démocratie médiatique et représentation politique*, Denis Monière nous suggère de comprendre la télévision non seulement comme « le principal canal de diffusion de l'information, tant par l'importance de ses auditoires que par le degré de confiance que lui accordent les auditeurs » mais également comme « un espace public universel qui représente l'agora des sociétés modernes ». En effet, la télévision participerait intimement à la capacité du citoyen à « éclairer son jugement » en lui permettant de suivre « en direct les affaires de la cité ». « Médiatrice entre le citoyen et le monde », elle structure la représentation de la communauté politique « en déterminant ce qui est important et ce qui ne l'est pas. Ainsi s'effectue la transmission des valeurs et des connaissances qui configurent la formation de l'opinion publique et la socialisation politique. La télévision est ainsi un point de jonction où se tissent des liens entre les représentants élus et les citoyens » (p. 9-10).

Le problème principal que relève Monière est celui de l'absence d'équité dans la distribution de la visibilité télévisuelle et, ce qui semble implicitement synonyme, de la représentation politique. Dans cet incessant procès de construction de l'identité et de la culture nationales que serait la télévision, il est important que chacun puisse équitablement avoir accès à « l'agora cathodique », pour ainsi se faire entendre et reconnaître. De même, chaque citoyen, ayant équitablement accès à

toute l'information nécessaire, serait ainsi plus à même de faire un choix éclairé dans les affaires de la cité, condition essentielle à la démocratie. On le comprend, l'analyse de Monière fait de « l'équité de la représentation », c'est-à-dire de la capacité de chacune des voix de la société (et plus particulièrement les voix de la « société civile », en déficit à ce chapitre) à s'exprimer à la télévision publique, un des enjeux premiers dans l'étude de la communication télévisuelle. Et c'est parce que la télévision participe d'aussi près à la formation de l'opinion publique et de la représentation nationale que l'auteur s'intéressera, dans son ouvrage, « aux critères qui participent à la sélection et à la hiérarchisation de ces informations qui sont jugées dignes d'être communiquées au public par les chaînes de télévision » (p. 12).

Pour ce faire, Monière propose une analyse de l'information télévisée. Et contrairement à plusieurs études de politologues sur l'impact des médias dans la sphère de la représentation politique, notre auteur ne s'intéressera pas aux périodes électorales. Les informations diffusées en dehors des campagnes électorales par les chaînes publiques de quatre pays francophones seront comparées : France 2, la Société Radio-Canada, la Radio-télévision belge de la communauté française, et la Télévision suisse-romande. Pendant quatre mois (de décembre 1996 à mars 1997), et pour chaque jour de semaine de cette période, le principal bulletin de nouvelle de la journée sera enregistré et codé, et ce, pour chacune des chaînes. L'échantillon est ainsi constitué de 70 bulletins de nouvelles pour chaque chaîne, ce qui totalise 4 498 nouvelles. Le corpus représente près de 20 % de toutes les nouvelles diffusées annuellement par les chaînes échantillonnées.

Par ce travail comparatif, notre auteur espère « discerner les effets des régimes politiques, des systèmes électoraux et des systèmes de régulation sur les modalités de représentation du politique ». Dans le contexte de l'avènement du « village global » tel qu'il serait maintenant advenu avec les réseaux de communication mondiaux, les différenciations culturelles « entre les villages de la planète » auront-elles été maintenues ? La standardisation des contenus est-elle la destinée de la télévision dans un contexte d'interconnexion et de convergence des moyens de communication ou au contraire, en « abolissant les barrières du regard, la télévision ne diffuse-t-elle pas des points de vue particuliers sur le monde, perçus différemment selon les acquis culturels des publics qui les reçoivent ? » (p. 15). Suivant Michael GUREVITCH, Monière pose l'hypothèse que la globalisation des contenus ne se réalise qu'avec un traitement différencié culturellement. Ainsi, même si chacune des chaînes a accès à des informations similaires, les spécificités nationales seraient malgré tout reflétées dans le choix des informations diffusées.

Le corpus est découpé en trois niveaux ou trois champs de comparaison : le champ de l'actualité internationale, celui de la politique nationale et le champ de la société civile ou socioéconomique (« les diverses forces de la société... les sujets et les groupes sociaux »). S'inspirant des modèles méthodologiques du *Glasgow Media Group* et du Conseil supérieur de l'audiovisuel français, la démarche consistera, par une analyse de contenu, à quantifier quatre dimensions (la durée de la nouvelle, son rang, la présence des locuteurs et la durée du temps de parole des locuteurs), à leur tour découpées en indicateurs permettant d'identifier plus précisément l'objet de la nouvelle, le type de reportage (contenu homogène, contenu polémique ou contenu

multiple), le ton du reportage (commentaire factuel, ton positif, ton négatif), les modalités de mise en image (sur le plateau, duplex, archives, entrevue, etc.), le contenu visuel (le type de cadrage, l'angle de prise de vue, la situation dans l'espace – au centre, à droite ou à gauche de l'écran) et les lieux de l'activité politique (lieux officiels, lieux partisans, lieux publics, dans la rue, etc.). De cette façon, Monière prétend pouvoir réaliser le droit du public à « une évaluation objective de l'information » (p. 27).

Après l'introduction qui sert à présenter la problématique et le cadre méthodologique, Monière poursuit par une série de neuf courts chapitres qui aborderont rapidement les divers éléments de la problématique. Les deux premiers chapitres présentent les régimes politiques et le cadre réglementaire de l'information télévisée pour chacune des chaînes de l'échantillon. La trop courte réflexion portant sur le contexte politico-institutionnel et les conditions de production de la communication télévisuelle terminée, Monière introduit au troisième chapitre le dispositif scénique de chacun des bulletins d'information (le générique, le décor, le déroulement général et le rôle des journalistes) pour ensuite s'attarder à la structure des bulletins de nouvelles (la distribution des différentes nouvelles – en fréquences – et la catégorisation de leur contenu dans les trois champs énoncés plus haut – internationale, politique nationale, société civile ou socioéconomique), de même que les divers formats utilisés. La suite de l'ouvrage sera consacrée à la lecture et à la description des tableaux de données générées par la démarche empirique expliquée plus haut.

La logique utilisée sera la même pour les six derniers chapitres : un texte d'une à deux pages vient introduire la problématique sur laquelle s'attarde l'auteur à l'intérieur du chapitre ; suit ensuite la description des tableaux de fréquences des divers indicateurs. Chacun des chapitres se termine par une conclusion d'environ une page qui tente de mettre en contexte certains aspects de la description. La forme strictement quantitative de la démarche de l'auteur limite souvent l'analyse à la seule description des tableaux et si les commentaires de fin de chapitre sont parfois intéressants, ils restent néanmoins en surface des enjeux soulevés par la problématique. Voyons rapidement les divers éléments de la problématique abordés dans chacun des chapitres.

Le quatrième chapitre s'intéresse à la couverture de l'actualité internationale (le nombre de pays couverts par chacune des chaînes, la répartition régionale de nouvelles internationales, la répartition des nouvelles consacrées aux pays francophones). Après avoir décrit à l'aide de quelques tableaux, les pays les plus cités et les champs d'activité sélectionnés le plus souvent par chacune des chaînes dans leur couverture respective de l'actualité internationale, Monière en vient, sans grande surprise, à la conclusion que « l'information internationale est largement structurée par les intérêts nationaux et par la logique de la proximité » (p. 66). Le cinquième chapitre s'attarde à la question de « l'accès à l'espace public télévisuel » dans une problématique qui définit « la télévision en général et le téléjournal en particulier [...] comme garde-barrières du système de communication. Ils permettent de contrôler l'accès à l'espace public en sélectionnant ceux qui pourront exposer leurs idées à leurs concitoyens » (p. 67). L'auteur y compare le temps d'antenne occupé

par les politiciens, les experts, les citoyens, etc. Dans le sixième chapitre, traitant toujours du « problème de l'équité » télévisuelle, Monière nous présente une série de tableaux qui illustrent la sous-représentation des femmes, la prépondérance des représentants du patronat eu égard aux représentants des syndicats ou à ceux des groupes sociaux, la tendance à la surexposition des chefs de gouvernements en comparaison aux autres membres du gouvernement ou de l'opposition. Encore une fois, toute la démarche de quantification du nombre d'apparitions ou de la proportion du temps de parole par catégorie de locuteurs occupe une place trop importante sur la tentative de compréhension des conditions de production de ces phénomènes qui rendrait leur lecture beaucoup plus intéressante. Par exemple, pour tenter de mesurer la performance d'équité dans le traitement des partis politiques, l'auteur compare le pourcentage des votes obtenus par chacun des partis lors de la dernière élection avec leur pourcentage respectif du temps d'antenne (leur visibilité médiatique). En aucun temps, l'auteur ne fait la tentative d'expliquer en quoi l'adéquation entre le temps d'antenne et le résultat aux suffrages, par exemple, serait un gage de la démocratie médiatique (concept qui n'est d'ailleurs pas suffisamment expliqué).

Le septième chapitre s'attarde aux choix et à la hiérarchisation des problèmes tels que présentés par les quatre chaînes publiques à l'étude. Monière prétend y présenter « la topographie générale de l'information télévisée dans les quatre pays étudiés, tout en indiquant les zones de relief et de creux pour chaque pays » (p. 90). L'auteur semble oublier que son échantillon limite son interprétation aux journaux télévisés des chaînes publiques et non à l'entièreté de l'information télévisée de toutes les chaînes ; trop souvent ce type de glissements ponctue l'analyse. Il s'agit en fait de tableaux de fréquences des thèmes abordés pour chacune des stations. Bien entendu, on est à même de mieux comprendre certains des grands thèmes abordés respectivement par chacune des chaînes à la lumière des contingences nationales : l'affaire Dutroux et les fermetures d'usines en Belgique (40 % des nouvelles) ; l'affaire de l'utilisation des fonds juifs par les Banques suisses qui a mobilisé 15 % des nouvelles de la TSR (Télévision suisse-romande). De même, les problèmes français d'immigration assument près de 10 % des nouvelles de France 2, et les problèmes du système de santé canadien (10 %) et des finances publiques occupent une large part des nouvelles de la chaîne publique canadienne.

De façon plus générale, l'auteur relève néanmoins dans le paragraphe clôturant le septième chapitre le nœud de son analyse de la couverture télévisuelle :

[...] nous pouvons constater que les agents constitutifs de la démocratie de représentation sont ceux qui reçoivent le moins de visibilité dans les informations, à savoir les citoyens, les partis qui agrègent et articulent les intérêts et enfin les parlementaires qui exercent la fonction de représentation. L'information télévisée reproduirait donc plutôt une représentation élitiste et hiérarchique du pouvoir politique. Et bien que les médias soient indépendants des détenteurs du pouvoir, ils n'en semblent pas moins soumis à la structure du pouvoir politique. Ils ont tendance à valoriser les sources officielles parce que celles-ci sont plus faciles d'accès en termes de coûts et de temps et qu'elles ont elles-mêmes intérêt à contrôler l'espace public. (P. 97.)

Encore une fois, le problème de l'iniquité de la distribution du temps d'antenne dans l'échantillon semble être la principale préoccupation de l'auteur dans la mesure où cette iniquité indiquerait un déficit démocratique. Pour que cette hypothèse puisse être sérieusement envisagée, il aurait cependant fallu, nous semble-t-il, que soit abordés : 1- le rôle du journal télévisé dans l'ensemble de la programmation. Cela aurait permis de vérifier si le déficit mis au jour dans le journal télévisé ne serait pas compensé, par exemple, par un plus grand temps d'antenne sur d'autres créneaux d'information ; et 2- l'impact des chaînes publiques dans le panorama télévisuel contemporain. Sans cette mise en contexte du journal télévisé des chaînes publiques, il nous semble hardi de postuler une telle iniquité. De même, l'auteur survole trop rapidement les facteurs qui permettraient un tel déficit démocratique (intérêt des élites à contrôler l'information, accessibilité des sources officielles par les médias, etc.).

Le huitième chapitre aborde la façon dont les reportages construisent les diverses problématiques présentées (de façon homogène, polémique ou diversifiée), de même que le ton des reportages (positif, négatif ou neutre) alors que le neuvième s'attarde sur la façon dont sont montés les reportages (discours, entrevues, conférence de presses, etc.) et présentés les locuteurs (le type de cadrage, les plans de caméra et la position des locuteurs). La thèse générale de l'auteur voulant que les citoyens, les partis et les organismes de la société civile sont sous-représentés eu égard aux membres influents du gouvernement y est reconduite. Le neuvième chapitre, quant à lui, infirme l'hypothèse d'une standardisation des techniques de prises de vue. L'auteur relève d'importantes différences pour chacune des chaînes. La conclusion reprend les thèses fortes de l'ouvrage : les particularités culturelles de chacune de chaînes, dont les principales différences opposent la très nord-américaine Radio-Canada aux trois chaînes européennes, et la sous-représentation d'une kyrielle d'acteurs aux dépens de la classe politique au pouvoir.

Monière emprunte, dans son ouvrage, les notions de choix éclairé, d'intérêt public, de société civile, de performance éthique à une théorisation de la chose publique qui n'est pas suffisamment explicite. Si on reconnaît les multiples emprunts de l'auteur à l'étude des effets des médias sur le comportement politique, on ne peut que regretter l'absence d'une théorisation mieux étayée de l'arrière-plan axiologique de toute l'approche. À titre d'exemple, la question des régimes politiques de chacun des pays de l'étude, sur laquelle repose une grande partie des hypothèses de recherche, est réglée en quatre pages. Ce déficit théorique est accentué par la réduction des conditions de production à l'univers de la production télévisuelle, c'est-à-dire au contexte réglementaire de chacune des stations ; aux pratiques médiatiques comme telles (les éléments techniques comme le cadrage, le temps d'antenne, etc., d'une part, et les impératifs éditoriaux et professionnels – les cotes d'écoute ou les codes déontologiques journalistiques, de l'autre) ou au comportement des spectateurs-citoyens – la rationalité du choix éclairé, la recherche de l'optimum, la logique des intérêts. En se limitant trop souvent à la seule description des indicateurs, il ne parvient pas à faire émerger une structure argumentative convaincante pouvant servir de canevas interprétatif aux données. Et il néglige, selon nous, l'analyse des conditions de production de ce « qui fait » la nouvelle.

L'auteur induit également tout au long du texte certains glissements que nous avons brièvement abordés. À titre d'exemple, le concept de représentation est maintenant réduit à celui de visibilité télévisuelle et donc à la durée et au nombre d'apparitions télévisuelles qu'un groupe, un parti ou une organisation « accapare » ; de même, l'iniquité en matière de représentation aurait des effets néfastes. En effet, « si l'on part du postulat que le choix éclairé du citoyen dépend de la possibilité qu'il a de comparer les différents points de vue politiques qui s'affrontent, on doit constater que cette possibilité ne lui est pas pleinement offerte au Canada puisqu'il y a un déficit de visibilité des partis d'opposition dans les informations diffusées dans ce pays » (p. 78). Cette interprétation des données semble poser problème à plusieurs égards. Dans un premier temps, l'adéquation entre représentation et visibilité limite considérablement la capacité explicative du modèle. L'utilisation des données ne vient qu'illustrer une des interprétations possibles (celle de Monière) sans pouvoir prétendre faire office de démonstration empirique concluante. Enfin, il s'agit d'une erreur assez grossière de méthode que d'affirmer qu'il « y a un déficit de visibilité des partis d'opposition dans les informations diffusées dans ce pays » à la lecture des seules données présentées. Tout au plus l'auteur aurait-il pu avancer que ce déficit existe dans le journal télévisé de Radio-Canada, et encore aurait-il fallu démontrer le sens et l'impact de ce déficit quantitatif de la visibilité des partis d'opposition dans le journal télévisé de la chaîne publique canadienne.

Enfin, devant les transformations fondamentales que subit actuellement la télévision (multiplication des chaînes, apparition des réseaux d'information continue, sous-financement des réseaux publics, convergence avec la micro-informatique et les réseaux informatisés), on se demande si tout l'exercice de Monière n'est pas déjà un peu désuet. Si une interrogation sur le rôle de la télévision publique est toujours pertinente, le seul calcul des indicateurs de visibilité dans le journal télévisé de quatre chaînes publiques ne nous informe que trop peu sur le travail de la télévision dans la construction des espaces publics nationaux.

Charles BELLEROSE

BOUCHARD, Gérard, *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, vlb éditeur, 1999, 157 p.

Dans *La nation québécoise au futur et au passé*, Gérard Bouchard présente deux essais : le premier invite à l'adaptation de l'idée de nation québécoise à la diversité ethnique et culturelle, tandis que le second appelle, dans la même perspective, à la réécriture de l'histoire nationale du Québec. L'auteur n'en fait pas mystère, il propose un « choix scientifique et politique, en même temps [...] pari sur l'avenir de cette société » (p. 119). Il s'agit donc de penser la nation ou encore de faire la communauté nationale en réécrivant son histoire en fonction du projet de créer au